

# Règlement GRAND PRIX du Val de Sorne

## REGLEMENT DU GRAND PRIX DU VAL DE SORNE VENDREDI 8 – SAMEDI 9 & DIMANCHE 10 JUILLET 2022

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix FFGOLF

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF ayant acquitté le Droit de jeu fédéral de 35 euros.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en **2020** ou **2021**, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé (**majeurs ou mineurs**) disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve (à la date de clôture des inscriptions soit le Mercredi 22 Juin 12h00), faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

**Autorisations parentales d'intervention pour mineurs et de contrôle antidopage.**

Inscriptions limitées à 144 joueurs dont 33 dames minimum et 14 Wild Cards

Messieurs : index inférieur à 8.4 et Dames : index inférieur à 11.4

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

### **Formule de jeu et Départs**

54 trous stroke play, 18 trous par jour avec un cut après 2 tours

(Les 60 premiers ex aequo seront qualifiés pour le dernier tour)

**1<sup>er</sup> et 2<sup>eme</sup> tour : tirage des départs en respectant l'ordre imposé par bloc (voir §7 du Vadémécum dans départ)**

**Cut et dernier tour : le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats. Lorsqu'il existe plusieurs catégories, les joueurs ou joueuses jouent pour le titre dans leur catégorie et devront être regroupés dans les 10 derniers départs.**

Epreuve non-fumeur : voir § 1-2-2 (5)

### **Droits d'inscription**

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement :

- Adultes + de 25 ans né avant 1997 : 100 euros
- Pour les licenciés FFgolf de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003), 50€
- Pour les licenciés FFgolf de 18 ans et moins (nés en 2004 ou après) : 40 euros
- Membres du Club : 50€

Ouverture des inscriptions dès maintenant

Clôture des inscriptions le mercredi 22 Juin 2022

La liste des joueurs retenus sera publiée le jeudi 30 JUIN à 15 h 00

Inscription via formulaire à renvoyer par courrier ou mail ([info@valdesorne.com](mailto:info@valdesorne.com))

Suivi du règlement (par chèque ou CB via VAD)  
Paiement en CB au golf

### **Marques de départs**

Messieurs : Repères II (blancs)

Dames : Repères IV (bleus)

Pas de groupe mixte

### **Départage**

En cas d'égalité pour la 1ère place du grand prix Messieurs et/ou du grand Prix dames, un play-off trou par trou sera organisé sur les trous 1 & 2 avec les joueurs concernés.

### **Classement**

Pour la série Messieurs :3 prix Bruts

Pour la série Dames :2 prix Bruts

### **Remise des Prix**

Le dimanche 11 JUILLET à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

### **Comité de l'Epreuve**

Le directeur du club : Damien de BREUVAND

Les Arbitres de l'épreuve : Jacques GRANGUILLAUME & Patrick VUILLAUME

**(Le Comité de l'épreuve doit tenir informé les Services de Secours par mail au SDDIS)**

## **BULLETIN D'ENGAGEMENT**

### **CONDITION DE PARTICIPATION**

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2021, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

### **INSCRIPTION**

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Golf du val de Sorne) au plus tard le **22 Juin 2022** par courrier.

Golf du Domaine du Val de Sorne – rue du golf – 39570 Vernantais

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

CLUB : .....

NUMERO DE LICENCE FFG : .....

INDEX : ..... CLASSEMENT MERITE :

.....

TEL : .....

@MAIL : .....

### **DROITS D'ENGAGEMENT**

- Adultes + de 25 ans né avant 1997 : 100 euros
- Pour les licenciés FFgolf de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003), 50€
- Pour les licenciés FFgolf de 18 ans et moins (nés en 2004 ou après) : 40 euros
- Membres du Club : 50€

**Augmenté du montant du Droit de Jeu Fédéral de 35€ s'il n'a pas été acquitté pour l'année en cours.**

---

### **HEBERGEMENT :**

- Domaine du Val de Sorne – hôtel sur le Golf
- Chambre « Confort » 100€ la nuit – petit déjeuner à 14€/personne
- Chambre « privilège » 120€ la nuit - petit déjeuner à 14€/personne
- Les tarifs s'entendent par chambre pour 1 ou 2 personnes hors petit déjeuner

Demi-pension 40€ (petit déjeuner + diner 3 plats hors boisson)

Pour toute réservation hôtelière ou renseignements, prendre contact avec la réception  
Au 03 84 43 04 80 sur [resa@valdesorne.com](mailto:resa@valdesorne.com)